

STATION NAUTIQUE DU PAYS ROYANNAIS

Nom du bateau :

Nom du propriétaire ou chef de bord :

Nombre d'équipiers (y compris chef de bord) :

Vous allez participer à « VOILES D'ESTUAIRE 2012 » lors du week-end de l'Ascension, nous vous demandons de prendre connaissance des points suivants :

- Ainsi que le prévoit l'arrêté du 3 mai 1995, le chef de bord est capitaine du navire au sens du droit maritime, il en a l'entière responsabilité ainsi que de son équipage. Il s'assure que le bateau est en bon état et que tous les équipements réglementaires de sécurité (en fonction des pavillons territoriaux) soient bien présents à bord.
- En tant que propriétaire ou chef de bord, le « patron » du bateau reste seul juge d'engager ou de retirer son embarcation de la manifestation ou bien de gagner un abri quelques soient les raisons. Toutefois, parce qu'il fait partie du rassemblement, il avertit l'organisateur de sa décision par tous les moyens qui lui sont disponibles.
- Il est rappelé aux participants les règles fondamentales de sécurité, mais aussi l'obligation de porter assistance, dans la mesure de leurs moyens, à toute personne ou navire en danger.
- D'autre part, le propriétaire ou le chef de bord du navire doit être en mesure d'apporter la preuve de la souscription d'une police d'assurance comportant : dommages à autrui et responsabilité civile.

Nom de l'assurance :

Numéro de contrat :

- Cet événement fera l'objet d'une couverture médiatique, les participants s'exposent à être filmés ou photographiés et renoncent à tout recours quant à l'utilisation des images.

Je reconnais avoir pris connaissance de ces différents points et m'engage à les respecter lors du week-end de l'événement « VOILES D'ESTUAIRE 2012 »

Date :

Signature :

NOTA BENE : Cette déclaration est à renvoyer avec votre inscription.

